

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD
COMMUNE DE DARAK

COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

FAR-NORTH REGION
DARAK COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS DE COTATION OUVERT

N° ⁰¹⁷...../DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2025 DU ¹⁵./¹⁰/2026

**POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE TROIS (03) MINI
ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A ENERGIE SOLAIRE DANS LES
LOCALITES DE MAGALA-DJOURGOUL, KOUNDJARA ET MAGALA-
KABIR – COMMUNE DE DARAK**

EN PROCEDURE D'URGENCE

Pays	République du Cameroun
Projet	Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes PROLOG
Maîtrise d'Ouvrage	Commune de DARAK
Financement	Crédit IDA 72130-CM
Référence Convention	N°...../C/AVRIL/2026/MINDDEVEL/SG/PROLOG-VS-COMMUNE DE DARAK
Référence Avis de Consultation ouverte	N° ⁰¹⁷/DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2026
Référence STEP	EN-MD-DATCH-C2-CISG CYCLE 2-CONST 1
Date	Octobre 2026

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention de subvention avec la Commune de DARAK pour l'appui aux investissements communautaires. A cet effet, la Commune de DARAK a l'intention d'utiliser une partie des subventions accordées pour effectuer les paiements prévus pour **la réalisation de TROIS (03) MINI adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire dans les localités de MAGALA-DJOURGOUL, KOUNDJARA ET MAGALA-KABIR - Commune de DARAK, Département du LOGONE ET CHARI, Région de l'Extrême-Nord**
2. Les travaux concernent :
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de MAGALA-DJOURGOUL;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de KOUNDJARA;
 - La réalisation d'une mini adduction d'eau potable (AEP) à énergie solaire, dotée de six (06) bornes fontaines et d'un réservoir surélevé dans la localité de MAGALA-KABIR;
3. Allotissement : lot unique
4. La Commune invite maintenant les Entrepreneurs à soumettre leurs Cotations pour les Travaux décrits dans l'Annexe 1 "Spécifications Techniques/Exigences du Maître d'Ouvrage", insérée dans Demande de Cotations (DC).
5. La Demande de Cotation peut être consultée ou retirée au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de DARAK et située ; Tél. : ; Email. :
6. La visite de site est programmée pour le 29/10 à 10h Lieu de rassemblement des potentiels soumissionnaires : Mairie DARA
7. Les cotations doivent être déposées ou envoyées en cinq (05) exemplaires (dont un (01) original et TROIS (04) copies ainsi qu'une clé USB contenant une copie numérique scannée des offres (version PDF non modifiables) au plus tard le 05/11/2026 à 18 heures, à l'adresse ci-après :

Attention : Monsieur le Maire de la Commune de DARAK

Adresse : BP DARAK

Et porter la mention :

AVIS DE COTATION OUVERT

**N⁰¹⁷/DCO/PROLOG/COMMUNE DE DARAK/CIPM/SIGAMP/2026 DU 15/10/2026
POUR LES TRAVAUX DE RÉALISATION DE TROIS (03) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) A
ENERGIE SOLAIRE DANS LES LOCALITES DE MAGALA-DJOURGOUL, KOUNDJARA ET
MAGALA-KABIR - COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE
L'EXTREME-NORD**

8. Les Cotations seront ouvertes par la Commission Internes de Passation des Marchés (CIPM) du Maître d'Ouvrage le 05/11/2026 à 14 heures dans la salle de conférence de la Commune de DARAK.
9. La lettre-commande sera attribuée à l'Entreprise qui, (i) offre une cotation techniquement conforme, (ii) garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée et, (iii) offre le prix évalué le plus bas
10. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de DARAK ou à l'Unité de l'Unité de Coordination Régionale du PROLOG, Tél. : 694 40 14 57/677 13 74 50 ; Email. :

Ampliations:

-
-
- ARMP
- UCR/PROLOG
- CHRONO/ARCHIVES
-

